



EEF Éclaireurs
Évangéliques
de France
Le scoutisme, l'aventure qui fait grandir

Éclaireurs Évangéliques de France
Chez Vincent Mathis
6 rue René Bérenger, 26000 Valence
siege.social@eclaireurs-evangeliques.fr

<https://www.eclaireurs-evangeliques.fr>

Projet Éducatif des Éclaireurs Évangéliques de France

Organisateur :

Éclaireurs Évangéliques de France (EEF)

Association Loi 1901, déclarée en Préfecture de la Drôme le 09 juillet 1998

Association reconnue Jeunesse et Éducation Populaire par la préfecture de la Drôme

Association membre :

- *De la Fédération du Scoutisme Évangélique Français (FSEF)*
- *Du Conseil National des Évangéliques en France (CNEF)*
- *De l'Association pour la Formation des Cadres de l'Animation et des Loisirs (AFOCAL)*

Siège social : Éclaireurs Évangéliques de France
Chez Vincent MATHIS
6 rue René Bérenger
26000 VALENCE

Document élaboré par le conseil d'administration des EEF, validé le 16 mars 2024.

Document valable pour une durée de cinq ans à partir de cette date et pour l'ensemble des groupes locaux.

Ce document sera évalué régulièrement par le Conseil d'Administration à partir notamment des rapports moraux des groupes locaux, des rapports de visites de camps et des comptes rendus des stages de formation.

Contexte

L'association des Éclaireurs Évangéliques de France (EEF) est une association de scoutisme, nationale, constituée de groupes locaux répartis sur le territoire français.

Les groupes locaux sont rattachés à une église (ou à un comité de parrainage inter-église) protestante ou protestante évangélique et gérés sous la responsabilité d'un Coordinateur de Groupe.

Ils se composent d'une ou plusieurs unités : Bande des Loustics (6 à 8 ans), Meute de Louveteaux (8 à 12 ans), Troupe d'Éclaireurs (12 à 17 ans), Route (17 à 21 ans).

Pour leurs activités, les EEF mettent en place des centres de loisirs, des week-ends (séjours courts) et des séjours de vacances. Les activités sont ouvertes aux garçons et filles, sans distinction sociale, raciale, politique ou confessionnelle.

Ressources

L'association est constituée de bénévoles diplômés (BAFA, BAFD et équivalences) et non diplômés, dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'association dispose d'une école de formation (École de Formation au Scoutisme Mafeking) qui enseigne notre pédagogie du scoutisme. Elle délivre des certificats d'aptitudes appelés « Licence de Chef ».

L'achat et la gestion du matériel nécessaire aux activités sont assurés par chaque groupe local.

Buts

La pédagogie des EEF définit les principaux objectifs de l'action éducative dans 5 domaines :

LA SANTÉ : encourager le jeune à connaître son corps, à progresser et grandir avec lui, à l'entretenir par l'exercice physique et une bonne hygiène.

LA PERSONNALITÉ : aider l'enfant, puis l'adolescent à construire sa propre personnalité, assumer et vivre des choix et des responsabilités par le biais des valeurs du scoutisme, lesquelles figurent dans les « règles de vie » adaptées à chaque tranche d'âge.

LE SAVOIR FAIRE : permettre aux jeunes de découvrir, puis maîtriser des compétences et des techniques utiles dans un milieu naturel ou urbanisé : techniques « scoutes » traditionnelles et/ou adaptées à la société actuelle.

LE CIVISME/LE SERVICE SOCIAL : conduire chacun à prendre conscience de son impact au sein de la société et chercher à y être un élément positif, notamment par le service auprès des autres.

LE SENS DE DIEU : encourager les participants à se poser des questions sur le domaine spirituel, à la lueur des valeurs et du message de l'Évangile, tout en respectant la pleine liberté de pensée et de choix de chacun.

Moyens

LE SYSTÈME DES ÉQUIPES : dans chaque unité, les jeunes sont regroupés en équipes stables, composées idéalement de 5 à 7 jeunes. Dans chaque équipe, chacun a un poste précis de responsabilité graduelle, permettant une progression personnelle.

LA RÈGLE DE VIE : chaque unité est régie par une charte (la « loi scout ») dont les articles traduisent concrètement les valeurs du scoutisme, de manière adaptée à chaque tranche d'âge. Par une « promesse », acte personnel et libre, le jeune s'engage à faire son possible pour respecter cette règle. Cet engagement individuel est le ciment de toutes nos activités.

LA PARTICIPATION, LA CONCERTATION : d'une manière adaptée à leur âge, les jeunes sont largement inclus dans le processus de choix, de préparation et de réalisation des activités. Chacun est encouragé à s'exprimer et à contribuer aux projets communs.

LE JEU, L'AVENTURE : les activités proposées privilégient le jeu et l'aventure, de sorte à créer un contexte permettant aux jeunes d'apprendre et de se construire de manière ludique.

LA NATURE : au travers d'activités en plein air, le jeune apprend à découvrir, à connaître, à aimer, à respecter la nature et à prendre soin de son environnement.

LES CAMPS : séjours de vacances, camps de formation et séjours courts permettent une mise en pratique approfondie des techniques scouts, de la prise de responsabilités et de la vie en collectivité.

LA DÉCOUVERTE SPIRITUELLE : Au travers d'exemples de vie et de réflexions autour de l'Évangile et de ses valeurs, les jeunes sont invités à s'interroger et à discuter, dans le respect des opinions de chacun. Aucune orientation spirituelle n'est imposée comme condition pour participer à notre scoutisme, conformément au principe de laïcité.

Les projets pédagogiques des ACM doivent être envoyés à l'organisateur un mois avant le début de ceux-ci, afin d'en vérifier la cohérence avec ce projet éducatif. Une personne déléguée par le conseil d'administration peut éventuellement effectuer une visite sur les lieux des activités afin de s'informer de ses conditions de déroulement.

Pour le conseil d'administration

Pour le groupe local

Le Président

Grégory PINGUET